La réunion hebdomadaire de la coopérative à l'école Freinet de Vence en 1960

Alors que beaucoup d'écoles se tournent aujourd'hui vers le conseil d'enfants d'école, constitué de délégués élus par les classes, que dans les années 70, des écoles Freinet avaient elles aussi adopté le conseil de coopérative d'école, qu'elles définissaient comme une réunion institutionnelle des délégués des enfants et des délégués des adultes, Freinet, lui, avait opté pour l'assemblée générale rassemblant tous les enfants et tous les adultes de la communauté.

A la réunion coopérative de l'école Freinet, le président lit les critiques :

« Celui qui a écrit pour critiquer se lève et explique, s'il y a lieu, sa plainte. » L'accusé se lève à son tour. Si l'affaire est grave, l'un et l'autre sont priés de venir devant le bureau, comme au prétoire. La discussion est parfois vive et serrée. Les enfants ont bien souvent des talents insoupçonnés pour défendre leur cause avec une intelligence, une subtilité et un à propos incroyables. Des témoins interviennent. Le président a besoin de bien régler le débat pour éviter la cohue et le désordre, comme dans un véritable tribunal....

Il arrive que les adultes soient mis en cause. Ils doivent se défendre eux aussi loyalement, en se gardant surtout de faire intervenir leur autorité – ce qui fausserait irrémédiablement les débats – mais en traitant d'égal à égal avec les enfants. C'est là une condition *sine qua non* du fonctionnement normal des opérations.

Seulement – et nous insistons beaucoup là-dessus – le bureau de la coopérative et l'assemblée générale des élèves ne sont pas un ersatz de tribunal comme on a voulu en instituer parfois dans certaines associations d'enfants, avec étude des affaires et prononcé officiel des jugements.

Nous ne sanctionnons pour ainsi dire jamais, sauf pour faire éventuellement réparer les dommages causés : celui qui est passé par la fenêtre devra le lendemain nettoyer les vitres ; celui qui a dit des gros mots sera employé par le responsable pour le nettoyage des cabinets ; celui qui a cassé des vitres à la serre du voisin ira, en compagnie du maître ou d'un grand, s'excuser et offrir une réparation ; ce sont là des sanctions normales, qui vont de soi, qui ne sont pas vraiment punition, mais seulement réparation d'un dommage causé.

A l'issue de notre séance coopérative, nous n'avons jamais, comme on pourrait le croire, une liste de punis, mais seulement des enfants heureux d'avoir discuté de ce qui leur tenait à cœur, de s'être déchargés parfois de leurs « péchés », d'avoir éclairci et libéré leur conscience... Les uns et les autres sont mis en face de leurs responsabilités et des conséquences normales de leurs actes... C'est cette prise de conscience qui a une portée morale considérable.

Célestin Freinet
L'Éducation morale et civique
Bibliothèque de l'École moderne. 1960.

A l'école Freinet, la réunion hebdomadaire de la coopérative

« A l'école Freinet, les deux dernières heures de classe du samedi sont consacrées à la réunion hebdomadaire de la coopérative.. réunion d'un caractère particulier qui lui donne une grande importance dans la vie de l'école...

« Les responsables ont lavé la classe de fond en comble puis disposé dans la grande salle les chaises en demi-cercle autour des deux tables où s'installera le bureau de la coopérative. Le responsable du magnétophone a préparé son appareil et installé le micro pour les enregistrements indispensables. Il y a des fleurs sur les tables...

D'autres responsables ont disposé dans le couloir, et, si nécessaire dans la 2e classe, l'exposition des travaux du samedi. Notre plan de travail nécessite en effet des réalisations dont enfants et adultes sont heureux de voir l'aboutissement. Les brevets y ont une place de choix ainsi que les albums, les pages de vie, les envois de correspondants. Des peintures garnissent les murs ; si on a cuit au four, les tables débordent de céramiques...

Les adultes sont à la place qui leur est réservée, dans le rang, car ils auront évidemment leur rôle éminent à jouer...

Tous les enfants sont là, car cette réunion est attendue par tous comme une occasion unique de se situer dans la communauté, et de s'y situer dynamiquement, non pas en écoliers mais en hommes.... L'instant est solennel et cette atmosphère de solennité, indispensable, doit être préparée et entretenue. »

Célestin Freinet
***L'Education morale et civique* BEM. 1960**